



## Menuiserie

# Pons menuiseries mise sur la finition avec ProcimeUp

La réunion annuelle des adhérents au label ProcimeUp, certifiant les performances des menuiseries bois et mixtes bois-aluminium, a eu lieu en septembre dernier au sein des entreprises Portes & fenêtres du Périgord (1) et Pons menuiseries. L'occasion de découvrir cette PME dynamique basée à Lamagdelaine (46), employant actuellement près de 30 personnes, et œuvrant depuis plus de cinquante ans dans la fabrication de menuiseries, majoritairement à base de bois.

*« Le nombre de participants avait été volontairement limité, en raison de la période actuelle, à moins d'une quarantaine de personnes, répartie sur les deux journées », précise Christophe Gallopin, en charge du label Procimeup.*



### ✓ ZOOM

#### ProcimeUp : un label pour les menuiseries bois et mixtes

ProcimeUp est un label de performances, de qualité et durabilité des menuiseries bois et mixtes bois aluminium fédéré par un collectif d'entreprises de menuiseries autour du centre technique agréé Ceribois. Il s'adresse à toutes les entreprises de menuiseries bois et mixte bois aluminium qui souhaitent s'engager dans une démarche de valorisation et de différenciation de leurs produits.

ProcimeUp a pour objectifs de : permettre aux menuiseries bois et mixtes bois-aluminium françaises de se développer ; valoriser les performances élevées des tests AEV, acoustiques, thermiques et de tenue de la finition ; proposer des menuiseries bois finies en atelier avec un haut référentiel d'exigences et de durabilité de la finition (finition opaque de 4 à 10 ans avec la garantie du fournisseur du produit de finition) ; être reconnu comme une marque de référence sérieuse et audité, et ainsi accéder aux marchés publics et privés, en neuf et en rénovation ; offrir un système de contrôle de production de la fabrication ; servir à l'obtention du crédit d'impôts (en relation avec les performances thermiques et la législation en vigueur) ; valoriser la fabrication de menuiseries bois françaises durables et performantes. L'accompagnement dans la démarche, l'établissement du dossier technique et les visites en entreprises sont réalisés par le centre technique Ceribois, agréé pour procéder dans son laboratoire accrédité Cofrac aux tests de performances (basés sur les normes en vigueur telles que la NF DTU 36.5) à la perméabilité à l'air, à l'étanchéité à l'eau, à la résistance au vent, à l'acoustique, mécaniques, aux calculs thermiques.

**D**es participants venus pour l'essentiel de la partie sud de la France, étant donné le lieu choisi cette année par le label pour réunir ses adhérents, se sont retrouvés les 9 et 10 septembre dernier : *« Le nombre de participants avait été volontairement limité, en raison de la période actuelle, à moins d'une quarantaine de personnes, répartie sur les deux journées »,* précise Christophe Gallopin, en charge du label ProcimeUp, qui ajoute : *« Les sujets abordés ont été axés sur le bilan carbone des fenêtres bois et leur incidence à venir, le volume d'activité observé actuellement ainsi que prévisionnel et, par conséquent, les contraintes tarifaires liées aux approvisionnement en carrelats ».*

« Un projet ambitieux et d'actualité a été envisagé de la part de nombreux dirigeants concernant la ressource en carrelets », poursuit-il : « Ce projet fera très certainement l'objet d'une communication ultérieure ». Lors de cette réunion annuelle, chacun a présenté son entreprise et précisé les difficultés rencontrées, les perspectives ainsi que les attentes, telles que des synergies entre fabricants : « Le manque de personnel est également observé dans toutes les régions majoré par l'impossibilité de recruter des menuisiers de métiers », observe Christophe Gallopin, qui ajoute : « Chacun est conscient de l'importance de valoriser les performances, qualité et durabilité (qui incluent obligatoirement la finition complète en atelier) de ses produits. Les participants apprécient fortement de se rencontrer pour échanger, ainsi une réunion et des visites d'autres entreprises sont envisagées avec une fréquence plus rapprochée, au plus tard au cours de l'été prochain, lieux et dates non encore définis ».

### La fenêtre bois, une spécialité de Pons

C'est en 1966 que Maurice Pons crée son entreprise d'artisan menuisier dans un atelier fait de planches et de clous à Laroque-des-Arcs en 1966. Après s'être installé à

« Un projet ambitieux et d'actualité a été envisagé de la part de nombreux dirigeants concernant la ressource en carrelets », ajoute Christophe Gallopin.



Lamagdelaine en 1971, il n'a cessé de faire évoluer ses produits et ses méthodes de fabrication dans le souci permanent de satisfaire toujours mieux ses clients. En 2005, après 40 ans de métier, Maurice Pons et son épouse laissent la place à leurs deux fils, Franck et Luc : « Nous sommes demeurés sur le même site depuis 1971 », précisent ceux-ci.

Aujourd'hui, Pons menuiseries œuvre au sein de locaux d'une superficie de 4.000 m<sup>2</sup> au total (incluant les stocks), dont 3.000 m<sup>2</sup> environ dédiés à la production. L'entreprise emploie près de 30 personnes et travaille en collaboration étroite avec les professionnels du bâtiment principalement dans le Lot et les régions voisines, ses dirigeants actuels poursuivant le développement croissant de l'entreprise « avec

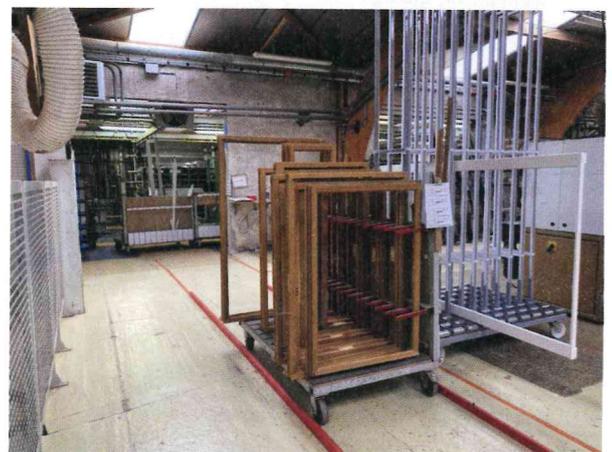
pour seul objectif de fabriquer et de proposer des menuiseries d'une excellente qualité au meilleur coût », déclarent-ils.

L'entreprise produit entre 15 et 20 menuiseries par jour, en fonction de la typologie, réalisant essentiellement des fenêtres (pour environ 80 %), le reste de sa fabrication correspondant à des portes d'entrée. Cette fabrication est majoritairement réalisée à base de bois (pour environ 70 %), le reste l'étant à partir de PVC. Pons Menuiseries réalise actuellement un chiffre d'affaires de 5,2 millions d'euros, avec une croissance de celui-ci estimée à 40 % sur ces trois dernières années.

« Nous sommes exclusivement fabricants », soulignent les deux dirigeants de l'entreprise, qui vend ses produits à des menuisiers poseurs, situés dans un



L'entreprise Portes et Fenêtres du Périgord, spécialisée dans la menuiserie sur-mesure, a été l'une des premières à s'engager dans la démarche de labellisation ProcimeUp.



L'entreprise Pons produit entre 15 et 20 menuiseries par jour, « avec pour seul objectif de fabriquer et de proposer des menuiseries d'une excellente qualité au meilleur coût », comme le déclarent ses dirigeants.



L'entreprise a acheté en 2013 un centre d'usinage de chez Working Process, permettant de bénéficier, comme le précisent les deux dirigeants, d'une plus grande flexibilité concernant la typologie des fenêtres, ainsi que d'une amélioration au niveau de la qualité d'usinage.

rayon de quelque 150 km, cette clientèle étant presque uniquement composée de professionnels. Pons menuiseries propose des menuiseries à recouvrement en 58 et 68 mm, des menuiseries mou-ton gueule de loup également selon ces deux types de profils, ainsi que, dans une

**Il y a quatre ans de cela, Pons Menuiseries s'est dotée d'une ligne de finition automatisée, acquise auprès du spécialiste italien Finiture.**

moindre mesure, des menuiseries mixtes bois/aluminium en 68 mm : « Notre offre inclut deux types de designs concernant les menuiseries à recouvrement. Nous proposons 7 modèles distincts, avec en plus des menuiseries spéciales, coulissantes ou en accordéon », précisent Luc et Franck Pons. En matière d'approvisionnements, Pons menuiseries emploie trois types d'essences : du bois exotique, pour environ 80 %, ainsi que du chêne et du pin sylvestre, pour respectivement 15 et 5 %. L'entreprise, comme tous ses confrères, doit actuellement faire face aux tensions pesant sur les approvisionnements en matière premières, même s'il ne s'agit pas, dans son cas, de risque de rupture, mais plutôt de hausse des prix.

### La finition, facteur de valeur ajoutée

En termes d'équipement machines, l'entreprise a acheté en 2013 un centre d'usinage de chez Working Process, permettant de bénéficier, comme le précisent les deux dirigeants, d'une plus grande flexibilité concernant la typologie des fenêtres, ainsi que d'une amélioration au niveau de la qualité d'usinage. Il y a quatre ans de cela, Pons menuiseries s'est dotée d'une ligne

de finition automatisée et comprenant, en plus d'un bac d'imprégnation, un robot anthropomorphe et un tunnel de séchage acquis auprès du spécialiste italien Finiture : « Nous employons par ailleurs des produits également italiens, de marque Renner, produits à 100 % en phase aqueuse », précisent Luc et Franck Pons. « Cela fait une dizaine d'années que nous avons perçu que la finition commençait à représenter un enjeu majeur, et d'une importante croissante », ajoutent-ils. L'entreprise, qui auparavant finissait sa production à la main, a depuis la mise en service de la ligne de finition quasiment doublé sa production de produits finis, qui aujourd'hui correspond à environ 65 % de la production totale. Consciente de l'importance désormais déterminante que revêt la finition en matière de menuiseries bois, Pons menuiseries s'est engagée voici trois ans dans une démarche en vue de l'obtention de label ProcimeUp, label des performances des menuiseries bois et mixtes bois-aluminium : « Cette démarche nous intéresse, car elle nous permet notamment d'échanger entre collègues. Ce label est aujourd'hui, pour nous, le plus adapté en vue de mettre en valeur au mieux l'atout distinctif que constitue la finition ». A raison d'un audit réalisé tous les ans, Pons menuiseries envisage d'obtenir le label ProcimeUp d'ici 2022 : « Ce label, que détient déjà un de nos confrères de Dordogne et oeuvrant plutôt sur Paris, représente pour nous une étiquette qualité supplémentaire permettant de valoriser nos produits, quelque chose qui rassure le consommateur final. On peut en outre espérer que ce label connaisse une reconnaissance croissante, et soit véritablement officialisé dans un avenir proche », espèrent les deux dirigeants.

Stéphane Jardin

(1) Lire par ailleurs : « Portes et Fenêtres du Périgord : du sur-mesure labellisé ProcimeUp », dans Le bois International n° 10 du 13 mars 2021.

